

L'ETUDE DES PHENOMENES ECONOMIQUES TRADITIONNELS
ET SES PROBLEMES

par Cl. ROBINEAU

Depuis une vingtaine d'années, l'attention des chercheurs et des théoriciens s'est portée vers l'étude des phénomènes économiques dans les sociétés traditionnelles, entre autres, mais principalement surtout, à la suite des recherches de MALINOWSKI, sur les échanges Kula (Iles trobriand), de MAUSS sur le don et essentiellement des travaux plus systématiques de R. FIRTH. C'est semble-t-il en 1952 qu'apparaît pour la première fois, à la suite de la réédition de l'ouvrage de M. J. HERSKOVITS sur la vie économique dans les sociétés primitives le terme d'"anthropologie économique" (1).

Certes, bien des ethnologues et des anthropologues ont, dans le cadre de leurs travaux, abordé l'étude des économies traditionnelles, mais ils l'ont fait généralement, comme à leur corps défendant, parce qu'ils étaient obligés d'en parler, en évitant de se lancer dans une analyse économique trop marquée et en manifestant le souci constant de se référer à une terminologie d'inspiration ethnologique telle qu'elle ne puisse être mise en cause par les théoriciens de la science économique. Ainsi en va-t-il des analyses qui concernent la "dichotomie sexuelle des tâches", la monnaie traditionnelle, les échanges, l'acquisition des ressources : la notation des faits ne donne pas lieu à la conceptualisation des phénomènes de sorte qu'une systématique de l'économie du groupe est rarement épauchée.

Nous ne devons pas cependant dévaluer l'oeuvre de ces nombreux anthropologues timides du fait de cette carence : cette timidité même dans l'interprétation des faits doit être considérée comme un gage de prudence scientifique à laquelle les chercheurs et les théoriciens actuels se doivent de rester fidèles. Il faut prendre garde à ne pas identifier tel fait avec le concept correspondant ou approchant de la science économique officielle sans opérer au préalable une analyse serrée, faute de quoi, on risque d'appauvrir la réalité, on risque de se priver

du bénéfice de la quête directe dans la société concrète : car les anthropologues doivent tenir compte du fait que ces concepts qui constituent les éléments de base de la science économique ne reposent à l'origine que sur la vision d'écrivains et hommes d'affaires issus de la bourgeoisie anglaise et française du 18e siècle à la veille de l'industrialisation massive de l'Europe; que cette vision fut tout au long du 19ème siècle combattue, défendue, réduite en pièces et reconstruite sur des bases nouvelles sans jamais que les éléments qui en forment l'ossature aient été corrigés en fonction de la réalité, sans qu'aucune recherche empirique d'ensemble dans les économies industrielles européennes n'ait été entreprise en vue d'une vérification. (2)

Un programme d'ensemble de recherches empiriques dans les sociétés concrètes serait donc bienvenu tant pour éclairer les phénomènes économiques qui participent à l'explication de ces sociétés que pour faire progresser la science économique elle-même. Une première mise au point bibliographique et méthodologique a été faite par M. GODELIER dans L'Homme, revue française d'anthropologie, V, 2, avril-juin 1965, et mentionne, outre les recherches toujours poursuivies de R. FIRTH et celles lancées plus récemment de K. POLANYI (1), toute une série de travaux récents essentiellement américains. Par ailleurs, une première tentative d'explication d'ensemble des phénomènes économiques dans les sociétés traditionnelles a été tentée par Cl. MEILLASSOUX dans les Cahiers d'études africaines I, 4, décembre 1960, et un travail d'anthropologie économique concernant une société concrète, les Gouro de Côte d'Ivoire, a été publié par le même auteur (1).

Les recherches que l'on pourra mener dans le domaine des économies traditionnelles présentent un double intérêt :

1° on peut penser qu'une anthropologie économique générale sera concevable lorsqu'une étude systématique des phénomènes économiques dans les sociétés concrètes sera suffisamment avancée permettant une conceptualisation de ces phénomènes. En attendant, l'élaboration d'une méthode pour l'étude des économies traditionnelles paraît être la condition nécessaire à la réalisation de cette systématique.

2° Ces recherches sont nécessaires, aussi, parce qu'elles sont susceptibles d'expliciter le contenu économique des sociétés concrètes et, partant d'éclairer leur devenir. Chargés d'étudier les facteurs socio-culturels d'évolution, les anthropologues ont besoin de perspectives concernant le développement du groupe auxquels ils s'intéressent et ce problème de développement n'est pas soluble sans référence à l'économie du groupe; il l'est difficilement lorsque l'anthropologue remet les soins de l'analyse économique requise entre les mains d'un théoricien de la science économique qui est peu sensibilisé aux aspects insolites des économies traditionnelles.

+
+ +

Ces quelques pages ont pour objet d'exposer quelques-uns des problèmes que suscite l'étude des phénomènes économiques dans les sociétés traditionnelles. Afin de savoir de quoi l'on parle, on va devoir reprendre la question controversée de la définition de l'économie, avant de passer aux méthodes d'étude des phénomènes économiques : l'étude anthropologique concevable pour des ethno-sociologues dont on s'efforcera de montrer la pertinence.

I - LE PROBLEME DES DEFINITIONS DE L'ECONOMIE

Les économistes se sont de tout temps efforcés de donner une définition de leur discipline et, sur leurs traces, les anthropologues économistes comme M. J. HERSKOVITS, R. FIRTH ou R. POLANYI ont eu le même souci. Dans l'article précité, M. GODELIER constate que les diverses définitions du phénomène économique se classent en deux familles : celles pour lesquelles ce phénomène constitue un domaine d'activités humaines spécifiques, pour lesquelles l'économie concerne la richesse matérielle des sociétés (définition réaliste, "substantive" selon POLANYI); celles pour lesquelles est économique toute action qui combine des moyens rares pour atteindre au mieux un objectif, pour lesquelles l'économie est un aspect spécifique de toute activité humaine (définition "formelle" selon M. GODELIER).

La diversité et la contradiction de ces définitions viennent de leur origine et de la manière dont elles ont été conçues : ou bien elles se prétendent générales et elles sont posées a priori, les faits devant venir les vérifier (c'est là semble-t-il une faiblesse de certains économistes de se donner dès l'abord un cadre de référence dans lequel ils font entrer ensuite les faits qui se présentent à leur quête); ou bien elles sont des généralisations prématurées à partir des recherches de terrain (c'est le fait de certains anthropologues qui n'ont peut-être pas cru devoir se débarrasser de l'appareil de pensée forgé par les économistes).

Ce que l'on doit chercher ici, ce n'est pas une définition "au plus juste" qui rend compte des phénomènes économiques dans tous les cas, c'est plutôt une hypothèse qui serve de ligne directrice et que l'on puisse, si, à l'analyse des faits, le besoin s'en fait sentir, remettre en question. Or, pour la recherche sur le terrain, une définition provisoire de type "réaliste" paraît d'un maniement plus commode qu'une définition de type formel, en ce sens que la première permet dès l'immédiat un classement des faits bruts tandis que la seconde suppose toute une réflexion sur la portée de ces faits, ce qu'on ne peut faire que lorsqu'on en arrive au stade qui dépasse la quête sur le terrain. Toutefois, cette définition "réaliste" ne paraît vraiment valable qu'à la condition de compléter cette définition "réaliste" par les observations de M. GODELIER concernant l'inclusion des "services" en tant qu'expressions de phénomènes totaux c'est-à-dire les moyens matériels qui sont utilisés ou échangés à l'occasion de toute activité humaine. Le phénomène économique sera donc constitué par les activités humaines qui règlent la vie matérielle des sociétés et par les aspects des autres activités qui "entraînent l'échange et l'usage de moyens matériels." (M. GODELIER, op. cit. p.39) (3).

Cette définition que nous tenons pour provisoire a, pour son auteur, un caractère général en ce sens qu'elle s'applique à toutes les sociétés humaines. A l'encontre de nombreux économistes qui nient la réalité du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles, l'anthropologie économique est une protestation contre une telle affirmation. Dans son article précité, Cl. MEILLASSOUX montre que ces sociétés

ont une forme économique et que leur économie a des traits spécifiques ainsi qu'il apparaît à la suite des recherches anthropologiques menées depuis MARX et ENGELS jusqu'à D. POLANYI en passant par M. MAUSS R. THURNWALD (1) et Br. MALINOWSKI. Nous allons voir que l'étude menée par les économistes lorsqu'ils se trouvent amenés à étudier les économies traditionnelles ne fait pas apparaître cette spécificité et que c'est le rôle des anthropologues de remédier aux insuffisances de leur méthode.

II - L'ETUDE CLASSIQUE (DES ECONOMISTES)

Les économistes ont pour l'étude des phénomènes qui relèvent de leur discipline un certain nombre de concepts qu'ils ont élaboré peu à peu depuis le XVIII^e siècle. Parallèlement, et à partir de l'idée de tableau économique remise à l'honneur depuis le développement des comptabilités nationales, ils ont voulu donner une image des économies concrètes qu'ils étudiaient à l'aide de la notion de structure.

1 - Les phénomènes fondamentaux de l'économie.

Les regards jetés par les auteurs du 18^e siècle sur les phénomènes économiques en Europe ont dégagé les notions de production, répartition, circulation, consommation. La production a été analysée à l'image des exploitations agricoles anglaises de la fin du 18^{ème} siècle (après le mouvement des enclosures) comme résultant de la combinaison de trois facteurs : terre, travail et capital, et il a été admis que le revenu tiré de cette production devait rétribuer les différents facteurs qui avaient contribué à l'obtenir : par la répartition, le revenu se distribuait en rente, rémunération de la terre; salaire, rémunération travail; intérêt, rémunération du capital; le solde constitué par le profit rémunérait l'entrepreneur comme auteur de la combinaison des facteurs.

Ce qui apparaît dès l'abord, c'est le caractère monétaire et plus encore marchand d'une telle économie : la répartition du revenu n'est possible que si le revenu est constitué matériellement en monnaie, s'il forme une masse homogène et divisible (4); d'où ce lieu commun a pour première conséquence que la considération en nature de

l'expression du revenu dans les sociétés non industrielles est souvent une abstraction dont la réalité dément le bien-fondé. En outre, les facteurs de production et les produits obtenus s'achètent et se vendent, les échanges ont un caractère marchand et le fait fondamental est la circulation de la monnaie qui règle le comportement des individus : elle permet de calculer et de réaliser un bénéfice, dont la recherche est la plus puissante motivation admise par les économistes de mesurer au plus juste les transactions, de constituer des réserves. Or, selon que l'on considère habituellement l'existence de la monnaie ou l'absence de ses effets "marchands", l'on dit que les économies non industrielles sont monétaires ou non-monétaires; dans un cas, l'on en infère le caractère hédonistique des actes économiques des populations - ce qui est au moins à nuancer - et, dans l'autre, l'on déclare que ces populations vivent en "auto-subsistance" sans connaître la monnaie - ce qui est faux - parce qu'elles ne l'utilisent pas comme nous.

Cette vision des phénomènes économiques est irréaliste parce que les catégories (production, consommation...) qu'elle utilise sont trop générales et que leur interprétation relève d'un modèle implicite trop particulier : il est donc nécessaire :

- a) de spécifier les faits recueillis par une étude approfondie dans leur contexte et leur évolution et de déduire de ces faits et de leurs conditions réelles les conséquences logiques qui s'imposent.
- b) de rejeter ce modèle implicite d'interprétation.

2 - Les structures économiques

La science économique dans son état actuel n'admet pas au nombre de ses concepts fondamentaux celui de l'économie traditionnelle, en ce sens que l'économie d'une société traditionnelle relève du traitement général applicable à n'importe quelle économie concrète.

Une économie concrète est, qu'elle soit traditionnelle ou moderne, constituée par une structure économique proprement dite dont les éléments sont formés par les divers sujets ou agents (individus, groupes) qui entretiennent entre eux des relations d'échanges; ces relations sont des échanges matériels de biens physiques et de services (flux réels) ou d'argent (flux monétaires) et des échanges im-

matériels fondés sur le crédit (flux financiers); les agents et les liaisons que ces agents établissent entre eux constituent un réseau que les comptabilités économiques nationales ou régionales s'efforcent de décrire. A côté de ces liaisons tangibles, il existe entre les sujets économiques des relations informelles qui découlent de la situation dans laquelle chaque agent se trouve vis-à-vis des autres et des attitudes observées par chacun à l'égard de tous; d'une manière générale, les rapports économiques entre sujets ont marqué sous le signe de la domination ou de l'indépendance, de l'indifférence ou de la compétition, de la coopération ou de l'antagonisme; les sujets économiques s'inscrivent ainsi dans un réseau de comportements dont l'analyse paraît souhaitable aux économistes mais constitue un champ extrêmement peu défriché de la science économique.

A côté de la structure, les économistes considèrent dans une économie concrète l'existence de l'"environnement" c'est-à-dire les données du milieu d'ordre géographique, social, démographique et culturel qui peuvent expliquer les caractéristiques de structure et de fonctionnement de cette économie. L'"environnement" est qualifié d'"extra-économique" en ce sens que nombre d'économistes estimaient autrefois et estiment encore que ces données ne relèvent pas, pour leur collecte, de leur discipline mais de disciplines spécifiques et que leur rôle consiste seulement dans leur utilisation à des fins économiques. (5)

Ainsi, un économiste travaillant dans une économie concrète va repérer les agents et les catégories d'agents les plus pertinentes ainsi que les liaisons matérielles, physiques ou monétaires qui s'établissent entre ces agents et groupes d'agents; il recourra (par la force des choses et son incompétence de fait dans ce domaine) à un anthropologue ou à un autre spécialiste des sciences sociales pour le repérage des comportements économiques; enfin, il collectera dans les travaux des géographes et des anthropologues les données dites extra-économiques qui lui paraissent nécessaires.

Une telle manière de procéder paraît pour l'objet que recherche l'économiste extrêmement logique; elle n'a d'inconvénient que d'être

également extrêmement irréaliste; parce qu'elle admet à la base un découpage des faits purement abstrait; parce que par son développement logique propre, elle aboutit à un fractionnement de l'analyse socio-culturelle que l'économiste considère comme essentielle, qu'il ne peut assumer lui-même mais dont il édicte les conditions sans considération pour les propres impératifs du spécialiste auquel il fait appel. Prenons un exemple. La situation dominante des firmes industrielles qui explique la condition des populations des cultivateurs de l'île d'Anjouan (Comores) renvoie à la stratégie qu'elles ont élaborées; leur comportement est fonction de leur main-mise sur les terres (capital foncier) et des rapports qu'elles entretiennent avec les cultivateurs (métayage, salariat); devant le danger que représentent le manque de terre pour les paysans, le dynamisme de la démographie et le problème de la faim toujours non-résolu, leur attitude est défensive : elle tend d'une part, à constituer un front commun avec les commerçants et les négociants comoriens et indiens des villes en leur abandonnant une partie des activités exportatrices, d'autre part à centraliser et limiter les revendications paysannes en favorisant dans les villages une fraction de la population, en "cassant" le village et la puissance revendicative qu'il représente, également en s'attachant certaines personnalités susceptibles d'entraîner avec elles toute une clientèle, telle les magiciens - guérisseurs (6). Finalement, le repérage des comportements économiques exige une analyse sociologique en profondeur des forces en présence et de leurs attitudes dans les cités et les villages et celle-ci présuppose une analyse culturelle des groupes qui coexistent à Anjouan; ce repérage n'est possible que par une étude anthropologique préalable ou parallèle au travail économique proprement dit, étude d'assez longue durée qui aura pour point de départ les réalités matérielles les plus immédiatement accessibles. Que sera alors le travail propre de l'économiste ? Il s'agira d'un travail de seconde main aboutissant à "formaliser" les données recueillies sur le terrain, exploitées et interprétées par le chercheur : s'il ne s'en tient pas là, s'il prétend diriger effectivement la recherche, l'économiste n'obtiendra que des résultats superficiels, ceci parce que l'analyse économique fait peu de place à la quête sur le terrain, se forge d'avance un cadre rigide qui n'a de raison logique de "coller" avec la réalité que si l'intuition qui l'a conçu s'avère excellente, utilise un temps"

de recherche "court" inadéquat à l'étude anthropologique.

Il n'existe donc pas, en fait, d'économiste de terrain, à moins qu'il ne se fasse, du moins en partie, ethnographe ou sociologue dans ses méthodes. Parce qu'il s'intéresse essentiellement au fait strictement économique, laissant à d'autres le soin de lui expliciter l'"environnement", parce qu'un tel découpage est arbitraire, que tout fait économique est d'abord et sera enfin un fait social, l'économiste, à moins de se faire anthropologue, ethnographe, sociologue ne peut être qu'un théoricien formalisant en schéma les données réelles recueillies par d'autres, ou un statisticien quantifiant par des enquêtes extensives les éléments pertinents des schémas théoriques.

III - L'ETUDE ANTHROPOLOGIQUE

La question est de savoir comment un anthropologue peut aborder le problème économique des sociétés traditionnelles.

Dans l'ethnographie du groupe, les phénomènes économiques se situent dès l'abord dans le domaine technique : la technologie du groupe détermine les activités et les formes de la vie économiques; les monographies des ethnologues font apparaître aussi l'économique, sans qu'il s'agisse d'une intention précise de leur part, à deux autres points de vue : de la dichotomie sexuelle des tâches, des échanges. Une telle approche n'est pas complètement étrangère aux catégories "neutres" des économistes : l'analyse des techniques détecte les produits qui alimentent les "flux", la dichotomie sexuelle des tâches et le système des échanges manifestent les formes de coopération qui s'instituent à l'intérieur du groupe entre individus ou groupements particuliers; l'étude anthropologique la plus banale amène donc, à condition d'être conduite efficacement, à la connaissance de la structure de l'économie du groupe et de son fonctionnement tout comme l'étude de type classique (7). Nous voulons montrer que sa supériorité entre autres sur cette dernière réside dans le fait qu'elle insère les caractères spécifiques contenus dans la réalité en l'occurrence les traits spécifiques de l'économie traditionnelle étudiée.

D'une manière générale, en reprenant la définition adoptée plus

haut, l'économie est un domaine particulier de la vie sociale et aussi un aspect de la totalité de la vie sociale. Chaque "sujet économique" est d'abord un homme qui vit dans une double dimension d'espace et de durée : les économistes ont confronté les activités économiques avec l'espace dans lequel elles s'inscrivent dans la mesure où ils ont élaboré une méthode pour mesurer les quantités de produits que cet espace peut fournir et nous proposons d'affirmer cette confrontation en insistant sur ses médiateurs nécessaires : techniques, groupes. Nous devons nous proposer aussi, dans une optique anthropologique, d'inclure le facteur temps dans l'analyse économique : le développement économique paraît être au moins autant une maîtrise du temps, qu'une maîtrise des ressources.

Nous pouvons donc espérer, dans une première approche anthropologique à partir des recherches de terrain dans les sociétés concrètes, disposer de trois angles d'attaque :

- 1° par les techniques
- 2° par l'organisation et le fonctionnement des groupes
- 3° par le facteur temps.

1 - Analyse par l'étude des techniques

Dans le repérage des phénomènes économiques par les productions du groupe, la meilleure façon de cerner les faisceaux des productions est encore de partir de la technologie, d'inventorier les applications des techniques au milieu naturel et de suivre les transformations subies par les substances acquises ou produites, leur passage de mains en mains jusqu'à leur consommation ou leur destruction finale.

Cette méthode se justifie du fait qu'on a affaire à une multiplicité d'activités dont les processus sont au premier abord inconnus, qui se déroulent dans des cadres sociaux précis mais variables en fonction des phases du processus, et qui se déroulent dans des cadres sociaux précis mais variables en fonction des phases du processus, et qui ne sont pas repérables par des formes juridiques précises.

Elle présente de ce fait, plusieurs avantages :

- 1° - Elle permet de mettre en lumière les phénomènes réels de production, par exemple :

- A Anjouan, le déséquilibre alimentaire qui exige un recours aux achats de riz importé, la grande proportion de salariés des plantations européennes ou des propriétés comoriennes, la spécialisation des villages de pêcheurs et de cultivateurs, et celle des villages de vallées et de montagnes font que les échanges de denrées vivrières sont fondamentaux pour le fonctionnement de l'économie de subsistance et que la monnaie constitue l'étalon de mesure et l'instrument essentiel de ces échanges; une partie des diverses récoltes de fruits, de grains et de légumes est vendue par les cultivateurs à un prix fixé en monnaie locale (Rial, piastres) et l'argent ainsi obtenu par les cultivateurs de cette "petite production marchande" leur sert à compléter les subsistances en riz et poissons, quelquefois à des achats de biens manufacturés, de pièces de bétail (cabris, moutons, boeufs) ou de plants de culture (vanilliers, cocotiers) (6). Ce qui se passe n'est donc pas fondamentalement différent des phénomènes agricoles dans les économies industrielles; il y a un produit mesurable en monnaie qui passe réellement entre les mains des cultivateurs et se trouve transformé en d'autres biens : l'échange en monnaie réalise comme une mutation des productions obtenues en d'autres biens; il paraît légitime pour expliquer cette mutation d'utiliser le terme abstrait du produit mais ceci n'est possible qu'à la suite d'une analyse précise des aspects réels de la production.

- Dans la région forestière de Souanké (Congo), l'économie traditionnelle a également un caractère monétaire, de deux façons :

a) il existe une "petite production marchande" sous la forme de la vente de denrées aux fonctionnaires africains non originaires de la région et aux européens installés ou de passage à Souanké, mais cette "production marchande" représente très peu de choses, en égard aux quantités de denrées vivrières collectées ou produites pour la subsistance de la population et aussi en égard au volume d'argent qui passe entre les mains de la population, soit au titre des salaires, soit au titre des revenus du cacao.

b) l'argent obtenu par le travail salarié ou la production du cacao sert à des achats de biens manufacturés, souvent à des fins de prestige, à des dépenses de plaisir (telle la consommation de boissons industrielles, vins, bières, alcools), surtout à constituer des dots en vue des échanges matrimoniaux (8). A ce point de vue, il existe dans la

région de Souanké une économie monétaire fondée sur la production, la circulation et la distribution de richesses à des fins socio-culturelles telles que la satisfaction des soucis de prestige, des besoins de plaisir ou des obligations matrimoniales; cette économie monétaire, qui n'est, d'une certaine manière, que le prolongement d'un ancien système fondé sur l'existence de monnaies traditionnelles, ne concerne pratiquement pas en revanche, le problème des subsistances : celui-ci est résolu à partir des espèces botaniques ou zoologiques reconnues comme ressources du groupe ethnique par les techniques et l'organisation sociale d'acquisition et de production appropriées et spécifiques pour chaque espèce. Cela n'a pas de sens, dans une telle société de la forêt de parler de façon abstraite de la production ou du "Produit" et d'intégrer dans cette catégorie des choses aussi hétérogènes que le gibier obtenu à la suite d'une grande chasse de clan, les taros ou les bananes cultivés par les femmes du fragment du lignage du village sur les défrichement constitués par leurs maris, les petits poissons capturés au piège par les jeunes filles, les poteries modelées par la femme spécialiste du village, le cacao récolté par quelques planteurs individuels; pour chaque type de denrées ou d'objets interviennent des règles ou des usages spécifiques d'acquisition, de production, de disposition et d'utilisation qui font jouer la distinction des sexes à l'intérieur des groupements traditionnels, les différences de clans et de lignages, la spécialisation de certains individus ou de certaines familles, la séparation des activités traditionnelles et des activités modernes. En réduisant l'étude des productions du groupe à celle d'un "Produit" pseudo-monnaire, l'économiste se prive, dans les économies d'autosubsistance, des données qui seront fondamentales par la suite et qui concernent la disposition des productions, leur circulation, leur distribution, leur utilisation et le réseau des échanges qui leur sont liées...

2° - Le second avantage est voisin du premier et concerne les phénomènes productifs : l'analyse technologique permet d'explicitier ce phénomène en le distinguant des autres processus par lesquels les individus ou les groupements obtiennent du milieu naturel les biens qui leur sont nécessaires. Les phénomènes d'acquisition ne sont pas productifs au même titre que l'agriculture quoiqu'ils concourent aux mêmes effets que celle-ci dans la satisfaction des besoins matériels. Il n'y a pas transformation du milieu naturel, création nouvelle; aucun pro-

cessus de division du travail ne s'établit à l'occasion de ces activités; il y a seulement dichotomie sexuelle des tâches. Les activités pastorales qui peuvent être productives peuvent avoir un tout autre mobile, elles sont certes économiques par la place qu'elles occupent dans la vie matérielle mais leur rôle véritable ne peut être explicité que par une analyse technologique qui replacé les faits et gestes des individus dans le contexte social et culturel. Cette distinction de l'acquisition et de l'élevage traditionnel d'avec les phénomènes de production, non seulement, présente des avantages d'explicitation, mais encore, évite des confusions dont témoigne la théorie économique actuelle. La théorie de l'économie politique accorde en effet peu d'intérêt à une telle distinction des activités; elle regarde les premières comme des modes primitifs de production et, dans la pratique, les assimile à des modes plus évolués : l'agriculture est un perfectionnement du ramassage, l'élevage combiné à l'agriculture un progrès des activités pastorales et, ce faisant, l'économiste opère comme s'il y avait de l'une à l'autre de ces activités une simple différence de degré. En fait, l'expérience prouve que les activités dites "primitives" sont en correspondance avec certains types d'organisation sociale et des habitudes : par exemple, au Congo-Brazzaville, le passage à une économie agricole marchande qui semble se produire dans la vallée du Niari et la région de Brazzaville avec le manioc comme production de base pour l'approvisionnement des centres urbains se heurte à présent aux habitudes de spécialisation des activités entre les sexes selon lesquelles le travail agricole repose pour ce qui n'est pas le défrichage sur l'activité des femmes; de la même manière, les techniciens des Services agricoles estiment souvent que les peuples pasteurs sont de mauvais éleveurs de bétail et que l'on peut plus facilement former à l'élevage moderne un agriculteur qui a beaucoup de connaissance à acquérir sur la question qu'un pasteur qui en a trop à perdre.

3° - Les caractères précédents de l'analyse technologique mettent en relief le trait suivant, de faire apparaître l'aspect "total" des activités économiques qui mettent en cause les autres activités et les distinctions sociales qui, à l'intérieur du groupe s'établissent sur l'âge, le sexe, la parenté et les autres critères de stratification le cas échéant.

Ainsi l'acquisition de telle espèce est le fait des enfants

ou des adultes, des hommes ou des femmes, individuellement ou dans le cadre du groupe familial ou celui du clan; ensuite, des règles interviennent pour la transformation, la répartition et la consommation où jouent encore les distinctions d'âge, de sexe, de parenté...; pour chaque type de production ou d'acquisition, on obtient un diagramme à plusieurs variables où l'on voit apparaître les diverses phases par lesquelles les hommes obtiennent le bien désiré, la participation des sexes le cadre social (famille élémentaire, fragment de lignage, village, clan) dans lequel chacune de ces phases se déroulent, les échanges qui se produisent et le niveau auquel ils se situent.

Cet aspect de phénomène total que révèle chaque activité de production ou d'acquisition paraît le mieux caractérisé dans les économies d'auto-subsistance du type qui prévaut par exemple en forêt d'Afrique équatoriale aux confins du Nord-Congo, du Sud-Ouest camerounais et de la région occidentale de la République Centrafricaine, mais on en retrouve des traces évidentes dans une économie monétaire comme celle de l'île d'Anjouan; d'une manière générale on les retrouve aussi dans toutes les économies non-industrielles où il n'existe pas des unités de production techniquement et juridiquement définies se livrant à des activités homogènes spécialisées sur la base de la division du travail.

4° et 5° - L'analyse technologique met en cause la morphologie sociale, le cadre social des activités économiques; elle permet donc de formuler une première hypothèse concernant les unités économiques, ou les formes de sociabilité, les groupements qui se révèlent pertinents pour l'analyse économique. De même, cette approche permet un premier repérage des échanges en notant pour chaque type d'activité leur raison d'être, en quoi ils consistent, et le niveau auquel ils se produisent.

Cette étude de l'économie traditionnelle par les techniques ne peut être que partielle, donc insuffisante mais, parce que systématique, non-globale, elle peut éviter les généralités et les approximations de l'analyse économique habituelle; elle peut mieux rendre compte de la complexité des activités économiques en liaison avec les autres phénomènes sociaux dans les sociétés qui ne connaissent pas la division industrielle du travail.

d'attaque des problèmes que pose l'étude des économies traditionnelles, un second fil conducteur complémentaire du premier. La société intervient directement dans l'organisation et le fonctionnement de l'économie en ce qu'elle constitue le cadre collectif des activités humaines, que ses règles d'organisation et de fonctionnement président à la dichotomie sexuelle des tâches, à la division du travail et à la collaboration des personnes en vue des activités d'acquisition et de production c'est au sein du groupe social (communauté villageoise, clan, famille) que s'effectue le plus souvent la recension des ressources obtenues et leur répartition entre ses membres; c'est à son niveau que s'effectuent les échanges de biens et de services, soit qu'ils sont internes à lui, soit qu'ils s'établissent entre groupes différents. Avant d'examiner quel est l'impact du groupe sur l'économie, il convient de définir ce qu'on entend par groupe et quel est le groupe "pertinent" pour une telle étude.

Le problème consiste à déceler à travers la vie sociale des individus l'impact des phénomènes économiques et le cadre social choisi doit être moins explicatif qu'opératoire; on peut résumer ses qualités requises en disant qu'il doit être une réalité immédiatement perceptible et suffisamment riche pour épuiser par son analyse l'essentiel du phénomène économique. L'examen de ce phénomène par l'analyse du groupe social dans lequel il s'inscrit tend à expliciter un ordre de relations avec le milieu que nous avons atteint par la technologie. Il y a un double problème de choix du groupe pertinent et d'approfondissement des phénomènes étudiés. Il faut cerner dans cette analyse le phénomène économique dans sa totalité.

Le problème du choix du groupe pertinent. Exemple de Souanké. La géographie humaine des régions forestières d'Afrique équatoriale montre deux types d'habitats qui se juxtaposent, le centre semi-urbain lié à l'histoire économique et politique des dernières décennies (celles de la colonisation européenne) et le hameau ou village qui traduit la structure segmentaire de la société traditionnelle. Pour notre analyse de l'économie traditionnelle, c'est le hameau ou village que nous retenons et qui nous sert de fil conducteur; nous sommes conduits, au fur et à mesure de nos recherches, à isoler à l'intérieur du village le quartier qui est la projection spatiale d'un groupement lignager, agglomération de maisons et de cuisines autour de la "hutte des hommes".

Chaque cuisine apparaît comme un pôle de la vie quotidienne des femmes du groupement lignager et chaque hutte des hommes, son équivalent masculin; chaque maison, foyer de la vie conjugale, constitue le lieu d'interférence entre le réseau des activités masculines centrées sur la hutte des hommes et celui des activités féminines éparpillées dans les diverses cuisines. De la sorte, le groupement lignager ainsi défini dans l'espace apparaît comme une cellule privilégiée d'activités et d'échanges à l'intérieur des familles et, à ce point, nous nous demandons si l'analyse de ce groupe épuise la totalité du phénomène économique, si une analyse à des niveaux plus élevés n'est pas nécessaire. En fait, dans le cas de Souanké, dès que nous mettons en considération le fonctionnement des groupements lignagers, nous introduisons aussi par le biais de la règle d'exogamie de lignage la question des échanges matrimoniaux et nous sommes renvoyés à un cadre plus large des sociétés de la forêt; par suite de l'endogamie de fait qui règne à l'échelle du groupe ethnique, c'est lui qui apparaît comme le cadre pertinent de la vie sociale à un niveau élevé, tandis que le groupement lignager inscrit dans le quartier du village lui correspond à un niveau élémentaire : ces deux types de groupements qui tendent à expliciter la totalité de la vie économique traditionnelle procèdent d'une analyse dont le point de départ est le village inscrit sur le sol, et l'objet la vie de relations et la mise à jour des solidarités interpersonnelles.

Dans l'exemple d'Anjouan (archipel des Comores), nous avons affaire à une société non segmentaire, politiquement (dans les temps pré-coloniaux du moins) à une forme de cités-états au centre d'une constellation de villages de cultivateurs et de pêcheurs ethniquement différents et fonctionnant en symbiose étroite. Sur ces données la recherche se situe en trois domaines : la cité traditionnelle, "arabe", les villages, les rapports entre villes et villages, entre citadins et cultivateurs ou pêcheurs. En outre, ces différents domaines repérés, il reste à déterminer le ou les niveaux d'analyse : famille élémentaire, famille polygamique - avant d'entreprendre l'étude proprement dite des phénomènes économiques : acquisition, fabrication et production; répartition à l'intérieur de l'unité économique (ou plutôt de la collectivité économique) considérée, consommation; accumulation; échanges avec les autres familles dans ou hors de la cité ou du village.

L'approfondissement des phénomènes étudiés. L'analyse en terme de groupes (famille, lignage, communauté villageoise, ethnie) fait apparaître au sein du groupe et entre les groupes des rapports (rapports interpersonnels, rapports inter-groupes); elle met en cause les phénomènes économiques qui se construisent à propos de ces rapports : la division du travail et les échanges, phénomènes fondamentaux pour la diversification de l'économie, qui doivent retenir notre attention. Or, l'étude de ces phénomènes est d'une manière générale insuffisante et pose des problèmes. La division du travail est généralement perçue par les économistes à travers des stéréotypes : "l'économie des manufactures", "l'économie industrielle" où elle apparaît, plus en profondeur, le phénomène n'est pas appréhendé : à partir d'A. SMITH (9), la division du travail est dans la pensée économique admise une fois pour toute pour expliquer de façon globale avec l'accumulation du capital la mise en oeuvre d'un processus de croissance industrielle; tous les phénomènes de solidarité interne de la société sont passés sous silence par les économistes et ne sont vus que par les anthropologues sous la forme de la dichotomie sexuelle des tâches. Le problème à résoudre est ainsi, à travers un approfondissement de la notion de division du travail et un dépassement de la dichotomie sexuelle des tâches, d'élaborer une notion centrale qui rende compte des phénomènes de solidarité fonctionnelle dans les diverses sociétés. L'analyse de groupe fait apparaître aussi les phénomènes d'échange dans leur spécificité. Les échanges sont économiquement de deux sortes : échanges de biens physiques; échanges de services. Tandis que l'étude technologique amène à la question finale des échanges de biens, et permet de formuler à son égard une première hypothèse, c'est l'analyse de groupe qui permet de vérifier cette hypothèse en montrant comment s'établissent au niveau des unités pertinentes les échanges de biens et explicite tout le domaine des prestations de services. On doit observer ainsi un canevas des échanges, de la circulation des biens et des prestations de services avec leurs motivations sinon leurs causes.

Dans ce canevas, le rôle de la monnaie apparaît en plus ou en moins : au réseau général des échanges de biens et de services se superpose un réseau de liaisons monétaires, plus exactement d'échanges et de contre-échanges en monnaie traditionnelle ou moderne. C'est à ce point que les techniques plus spécifiquement économiques à base quan-

titative (enquête niveau de vie-consommation, budgets familiaux, comptabilité économique territoriale ou sociale) trouvent leur emploi pour une connaissance complète du système d'échanges.

La connaissance anthropologique du système des échanges dans le cadre des groupes sociaux introduit à l'étude des comportements économiques, des attitudes et des réactions des sujets économiques les uns à l'égard des autres à propos de leurs activités. Le système des échanges avec ses caractéristiques est une traduction du réseau de forces dans lequel sont pris les individus et les groupes et comme la connaissance que nous pouvons avoir de ce système par l'analyse culturelle est qualitative, nous devons pouvoir en déduire le système des comportements des sujets économiques les uns à l'égard des autres.

3 - Le temps d'activité

Jusqu'ici, l'économie politique a été vue comme une "économie" de moyens, confrontation des ressources et de besoins exprimés de façon quantitative. En fait, parallèlement à cette équation en quantités de biens et de services, les hommes en action en résolvent une autre qui est une équation de temps. Le problème du temps d'activité a été pris jusqu'ici de façon fragmentaire avec deux points de départ :

- à partir du chômage et du "sous-emploi", constatation par les économistes d'un état pathologique en référence à une norme idéale de "plein-emploi". De là, les recherches sur l'emploi, le chômage, le sous-emploi et les calculs de temps des travaux.

- à partir des "calendriers agricoles" et de l'étude des travaux agricoles "au long des jours" entrepris par les géographes.

Généralement, de telles études apportent une connaissance plus précise sur l'occupation des personnes mais en restent là, car le tempérament du chercheur ou sa spécialité font qu'il aboutit à l'une des deux conclusions opposées : ou que la population est, économiquement, en état de sous-emploi, ce qui sous-entend que l'on attribue à cet état une signification péjorative; ou que ce sous-emploi n'est qu'apparent et se trouve compensé par les activités sociales et culturelles qui sont absolument nécessaire pour maintenir le degré d'intégration actuel, la cohésion et la solidarité de la société, auquel cas il n'y a pas de problème du temps productif.

Une étude systématique des activités économiques, sociales,

culturelles doit montrer comment les individus dans un groupe social maîtrisent le temps. Il y a différents temps à considérer : temps quotidien, temps saisonniers, temps de fêtes, temps des travaux, temps annuel etc... et il faudra distinguer entre la théorie du temps et le temps passé effectif, entre le temps perçu objectivement et le temps vécu. Parallèlement à la maîtrise de l'espace et de la nature, joue dans l'économie des individus et du groupe la maîtrise du temps.

+

+ +

Nous pouvons partir de l'idée que les individus et les groupes dont ils font partie se trouvent à tout moment à l'intersection de plusieurs espaces et de plusieurs temps. L'économie traditionnelle est caractérisée par un espace et un temps économiques qui s'inscrivent dans un espace et un temps socio-culturels plus larges qui les englobent.

Face à l'examen économique de type classique, les analyses de type anthropologique ont l'avantage de restituer les faits économiques dans la totalité sociale et culturelle dont ils font partie; elles ont aussi l'intérêt, quant à leur démarche caractéristique, de partir du plus concret pour aller au moins concret, du particulier pour aller au général. C'est la démarche inverse qu'utilise la science économique et qui paraît la cause de ses difficultés sur le terrain des économies traditionnelles.

Par une analyse de type anthropologique telle que nous l'avons définie, nous pouvons espérer obtenir le tableau synchronique d'une économie traditionnelle. La faiblesse de ce résultat tient à son caractère figé qui le rend irréal : une économie traditionnelle concrète est une évolution et le tableau que nous obtenons n'est valable qu'à un moment, pour un point de cette évolution. Il sera alors nécessaire à mon sens de mener parallèlement à une étude de type anthropologique une analyse historique de façon à mettre à jour les dynamismes durables qui expliquent l'évolution de l'économie.

C'est là un deuxième temps de la recherche propre à ouvrir de nouvelles perspectives.

NOTES

(1) Bibliographie sommaire d'Anthropologie économique :

MALINOWSKI, Bronislaw, Les argonautes du Pacifique occidental, Gallimard, Paris, 1963.

MAUSS, Marcel, Essai sur le don, Sociologie et Anthropologie, PUF, Paris, 1950.

FIRTH, Raymond, Primitive economics of New-Zeeland Maori, George Routledge and Sons, London, 1929.

" Social change in Tikopia, George Allen and Unwin, London, 1959.

Primitive polynesian economy, George Routledge and Sons, London 1939.

HERSKOVITS, Melville J., Economic anthropology, A. Knopf, New-York, 1952

GODELIER, M. Objets et méthodes de l'anthropologie économique, l'Homme 1965.

POLANYI, K., Trade and market in early empires, Free Press, Glencoe, Illinois, 1957.

MEILLASSOUX, Claude, Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire, Mouton and Co, Paris, 1965.

THURWALD, R., L'économie primitive, Payot, Paris, 1957.

(2) On doit rappeler au 19e siècle dans le domaine de l'économie politique les travaux de recherche empirique des Ecoles historiques allemandes et de l'Ecole de la science sociale de Le Play mais on doit faire observer que les résultats de ces travaux n'ont pas été intégrés dans la théorie économique, que par exemple les résultats des "historistes" allemands ne forment pas un maillon de la chaîne comme l'apport de Ricardo entre la pensée d'A. Smith et celle de Marx. l'Ecole "institutionnaliste" américaine a eu, semble-t-il, plus de succès en ce sens que ses résultats concernant les études de motivation ont servi de "qualificatifs" à la théorie des prix. On sait aussi, par ailleurs, que la théorie du marché de concurrence parfaite a subi des amodiations considérables avec l'introduction de concepts tels que celui de la "concurrence monopolistique", mais la réalité dans sa richesse et sa complexité est encore bien au delà. De même, on peut faire état des travaux d'économétrie et de statistiques entrepris depuis une trentaine d'années, mais ces travaux n'embrassent que certains secteurs seulement des économies dites machinistes; ou lorsqu'ils atteignent l'ensemble de ces économies, ils le font à un niveau très général et peu en profondeur.

(3) L'analyse économique distingue parmi les objets que "produisent", échangent, consomment les hommes, individuellement ou en groupes, les "biens" des "services". Dans une définition "réaliste", les choses psychiques que sont les biens sont naturellement appréhendées, mais il n'en est pas de même des "services" : l'activité d'un devin-guérisseur ou d'un prêtre, l'enseignement dispensé par un maître coranique, les prestations de travail fournies par des personnes de condition servile, le travail des fonctionnaires, des transporteurs, des commerçants ou des banquiers; cependant, les "services" entraînent, suscitent des contreparties, des rémunérations en biens matériels ou en équivalent monétaire qui sont échangés et utilisés, et dont on ne peut faire abstraction dans l'analyse de la vie matérielle des sociétés : de là, la définition de M. Godelier que l'on a reproduite.

(4) La répartition du revenu est possible en nature lorsque la production est homogène, exemple, production céréalière de blé ou de riz ou de toute autre espèce dont les fruits sont facilement divisibles et mesurables; mais alors, de telles espèces jouent le rôle d'un substitut monétaire, sont, à proprement parler de la monnaie; par exemple, les noix de coco dans l'économie traditionnelle d'Anjouan.

(5) Il convient cependant de nuancer cette affirmation : un certain nombre d'économistes mettent l'accent sur "l'environnement", notamment sur les structures sociales, les mentalités, les traits culturels pour l'explication des phénomènes économiques mais la manière dont ils procèdent - le clivage entre structure économique et "environnement" - fait qu'à côté des variables proprement économiques, ces facteurs socio-culturels sont par la force des choses des variables de "seconde zone".

(6) ROBINEAU, Cl., Société et économie d'Anjouan, ORSTOM, Paris, en cours d'impression, 1966

(7) L'analyse des techniques dans le cadre de l'étude ethnographique va de pair avec la connaissance de la langue ou du dialecte par le chercheur et le recueil de la terminologie vernaculaire concernant la description et l'usage des outils et des biens physiques obtenus. De la même manière, l'étude du groupe social pour la connaissance des phénomènes économiques ne peut remplir pleinement son but que si elle fait place à une analyse linguistique.

(8) ROBINEAU, Cl., Etude de l'évolution économique et sociale en forêt d'Afrique équatoriale, L'exemple de Souanké, République du Congo-Brazzaville, ORSTOM, Brazzaville, 1965, dactyl.

(9) L'oeuvre fondamentale d'A. Smith pour le développement de la pensée économique est : Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, 1776, Cf. BOUSQUET, V., Adam Smith, Textes choisis, Collection des Grands Economistes, Dalloz, Paris, 1950.
